



**Intervention d'Alfred Marie-Jeanne,
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
Village d'information autour de l'Europe
Mardi 28 mai 2019**

Mesdames et Messieurs,

Le 2 mai 2019, j'ai organisé une conférence de presse sur la consommation des fonds européens.

Aujourd'hui, en partenariat avec l'Etat, j'organise une journée d'information sur l'accessibilité des fonds européens, dans le cadre de la campagne de communication intitulée « Joli mois de l'Europe ».

La Direction des Fonds Européens de la Collectivité Territoriale de Martinique et les différents services de l'Etat concernés sont à votre disposition pour réponse à vos questions.

Pour rappel, ce sont **1294 dossiers** qui ont été favorablement examinés par les instances de la Collectivité : Conseil exécutif et Assemblée Plénière.

Le montant total des aides européennes attribuées s'élève à 372 millions d'euros au titre des différents fonds FEDER-FSE/FEADER/FEAMP, et sont engagés en contrepartie 144 millions d'euros en fonds propres de la Collectivité.

En cette année 2019, la dynamique de paiement mise en œuvre prévoit d'atteindre et même dépasser le seuil des **360 M€**, tous programmes confondus.

S'il est vrai que certains opérateurs sont encore dans l'attente de décisions, il s'agit bien souvent :

- Soit de **dossiers complexes** qui doivent être sécurisés juridiquement ;
- Soit de dossiers **incomplets** pour lesquels les porteurs rencontrent des difficultés (notamment pour la justification de leur **autofinancement**). Sur ce point, **ils peuvent se faire accompagner par l'équipe de l'Appui aux porteurs et par les cabinets conseils. La CTM peut même prendre en charge une partie de ces frais... !**

Les difficultés existent, néanmoins la quasi-totalité des secteurs productifs ont été soutenus. **Concernant le FEDER :**

- 78 entreprises sont engagées dans des programmes de recherche avec notamment le PARM et le CIRAD pour 2,6M€, comme partenaire ;
- 25 entreprises relevant du secteur touristique pour 51 M€ de coût total
 - 5 hôtels
 - 9 opérations de meublés de tourisme
 - 4 restaurants
 - 7 structures de produits touristiques
- 5 distilleries pour 22M€
- 10 entreprises de l'industrie agro-alimentaire.
- 193 entreprises aidées au titre de la compensation des surcoûts dus au transport pour :
 - L'approvisionnement des industries en marchandises et/ou matières premières,
 - L'export de produits finis issus d'un processus de production réalisé en Martinique ;
- La CTM a soutenu des opérations collectives qui promeuvent le savoir-faire de nos entreprises (OSE, VALORA, MADIN'EXPO...);

Les fonds européens c'est aussi le FSE :

- 2 120 personnes ont bénéficié de formations pour la création d'emplois et l'insertion des jeunes.
- 3150 ont bénéficié de formations diplômantes et professionnalisantes

La CTM accompagne également le monde agricole et rural avec le FEADER :

- 550 dossiers de modernisation des exploitations agricoles ont été programmés,
- 15 dossiers d'agro-transformation pour augmenter la valeur des produits issus de notre agriculture.

En cette période de sécheresse, l'amélioration de l'irrigation est importante :

- ce sont 4 projets aidés soit 700 ha de terre agricole bénéficiant d'une meilleure gestion des eaux pour 6 M €.

De plus 32 jeunes agriculteurs ont été installés/

Concernant la pêche, 75 opérations ont été programmées sur le FEAMP, pour un montant total de plus de 3 M € (au 30 avril).

Ces efforts d'accompagnement exigent :

- **la montée en compétence des agents**
- **la mise en place d'outils d'ingénierie financière spécifiques ;**
- **la communication et l'accompagnement des porteurs encore plus ciblés.**

Pour toutes ces raisons, cette journée est opportune pour informer sur la diversité des projets éligibles et sur les actions menées par la CTM et l'Etat.

Le 23 mai dernier, j'étais en visite sur différents sites qui ont bénéficié des fonds européens et de l'appui de la CTM.

Plus que jamais, mes équipes et les services de l'Etat restent mobilisés pour faire en sorte que la programmation des fonds européens, jusqu'en 2020, soit une réussite.

Mèsi AnPil, Mèsi AnChay.

Alfred MARIE-JEANNE

Président de la Collectivité Territoriale de Martinique